

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
du 17 juin 2025
Ecole Primaire Lixenbuhl
13 rue Kageneck
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tél. : 07 72 27 99 80
E- mail : ce.0672204g@ac-strasbourg.fr
Horaires du conseil : 18h30 à 20h30**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier conseil d'école, secrétaires de séance
2. Projet d'école et activités menées
3. Sécurité dans l'école
4. Préparation de la rentrée 2025
5. Listes de matériel pour approbation, montant de la contribution volontaire des familles
6. Points mairie
7. Questions des parents
8. OCCE
9. Mise en place du prochain bureau des élections

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école et désignation des secrétaires de séance

Le procès-verbal du conseil d'école du 28 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaires de Séance :

Mme LEONHART, représentante des parents d'élèves

Mme CARALP, professeure des écoles

2. Projet d'école et activités menées

➤ **Projet d'école**

La forme des projets d'école a changé et le groupe scolaire a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de sa rédaction.

La mise en place de ce projet repose sur l'adhésion de l'ensemble des professeurs et une déclaration d'intention a été signée par l'ensemble de l'équipe pédagogique en place.

Le point d'appui de la rédaction a été le rapport des évaluateurs communiqué à la fin de l'année scolaire 2023-2024

L'équipe a choisi les priorités suivantes :

1. Assurer un climat scolaire apaisé et harmonieux

2. Accompagner les élèves en difficulté

3. Favoriser la continuité et la cohérence des apprentissages des fondamentaux

Les actions suivantes ont été mises en place cette année scolaire et seront poursuivies.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Objectif n°1 : Améliorer les résultats en compréhension orale et écrite des élèves en harmonisant la démarche d'enseignement des textes narratifs.

Ecole maternelle

Boite à histoires

Restituer oralement une histoire étudiée à un public.

Le support est une boîte à histoire (par enfant ou pour une classe) = support qui sera fabriqué par les élèves.

Elle comprend : un décor et des objets mobiles figuratifs ou symboliques.

Ecole élémentaire

Cycle 2

Harmonisation des pratiques :

Développement, harmonisation et ritualisation des stratégies de la compréhension en cycle 2

L'enseignant lit et explicite un texte.

Les élèves verbalisent leur compréhension en répondant aux questions

qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? puis reformulent l'histoire (ce qu'ils en ont compris)

Cycle 3

La carte mentale pour les fables, les contes

Élaboration d'une carte mentale pour comprendre et mémoriser les chants et les poésies ayant un schéma narratif

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Objectif n°1 : Accompagner les élèves dans la gestion des conflits pour apaiser le climat scolaire et avoir une culture à l'échelle de l'école

Ecole maternelle

Exprimer ses émotions et Message clair dès la maternelle

En situation de conflit, les élèves sont invités à se faire un message clair avec la méthode des cinq doigts :

Pouce : Je vais te faire un message clair

Index : Quand tu m'as

Majeur : Je me suis senti ... ou J'ai

Annulaire : J'aimerais

Auriculaire : As-tu bien compris ?

Ecole élémentaire

Aménagements de l'espace au service du climat scolaire

Organisation des récréations par période :

-Utilisation des deux cours en variant les groupes classe

- Proposer des activités aux élèves dans la cour Nord au retour du printemps

Coin livre, dessin, jeux traditionnels (cordes à sauter, ...), jeux de société (groupe d'élèves pris en charge par Mme Cochin)

Aménagements du temps au service du climat scolaire EM/EM

Organisation du retour des élèves en classe après la pause méridienne

-Quart de lecture

- Mandala

-Ateliers

-cohérence cardiaque

-Relaxation

-écoute musicale

-présentation d'une œuvre d'art

-éveil corporel

-percussions corporelles

Avis du conseil d'école :

Approuvé par les parents d'élèves.

➤ **Activités et projets dans l'école**

• **Une école sportive :**

-Cycle de natation :

Les cycles de natation ont eu lieu pour tous les élèves de CP, CE1 et les CE2 de la classe de Mmes Nonnenmacher et Caralp.

Cette année, les classes de CM1/ CM2 monolingues ont eu un cycle natation : Passage du test d'aisance aquatique nécessaire pour la classe de voile.

-Patinoire pour les classes de CE1/CE2 bilingue et CM1/CM2 de Mme Roche

-Classe de cirque

Pour l'ensemble des CP, CE1, CE2 de l'école et les CM1 bilingue.

Une participation de la municipalité de 1,50 euros par jour et par enfant.

-Classe de Voile

Pour les deux classes de CM1/CM2 monolingues

Une participation de la municipalité de 1,50 euros par jour et par enfant.

Le financement du transport est pris sur les crédits transport de la municipalité.

-Course d'orientation du champ du feu

Pour les classes des CM1/CM2 monolingues de Mme Cochin et les CM2 bilingues.

- A l'école à vélo :

Un peu plus de 68% des élèves de l'école élémentaire sont venus en transport doux : on peut les féliciter !

- Tournoi de foot

Pour les CM1 monolingues

- Savoir rouler pour les CM2

En lien avec la municipalité et CADR67

-Course solidaire : du CP au CM2 le 15 mai 2025.

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden a organisé une course solidaire au profit de l'association « *Les blouses roses* », association qui intervient principalement auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en Ehpad. Ils écoutent, réconfortent, distraient les malades et apportent de la joie dans un quotidien de solitude ou de soins.

Les élèves de toutes les écoles de la Ville ont été invités à cumuler leurs efforts pour parcourir un maximum de km et collecter des fonds pour aider des enfants malades.

En remerciement de cette action menée par des enfants, une collation (jus de pommes) a été proposée aux enfants des classes qui participent à cet événement et fournie par la municipalité.

Les élèves ont parcouru :

533 km 265 m

Bravo à eux.

- **Autres actions de l'année scolaire 2024-2025:**

- Animations dans les écoles proposées par la ville d'Illkirch

Chaque classe de l'école a bénéficié d'une activité PAPSTS : programme d'activité et parcours sur temps scolaire proposés par la ville d'Illkirch.

Les intervenants sont financés par la ville et les transports également si nécessaire.

Les retours des enseignantes et des élèves sont positifs.

Le bilan a été transmis au service Animations école de la ville d'Illkirch Graffenstaden.

La nouveauté cette année a été la CAPOEIRA (Art martial brésilien) et l'intervention sur deux jours de l'écomusée. Ces deux interventions ont été appréciées.

Merci à la ville pour ces animations et leur financement.

- Actions culturelles et sorties

Ecole maternelle

-Cinéma en maternelle pour les classes monolingues et sortie au zoo de Karlsruhe

-Cursus bilingue :

Sortie à Mutterholtz maison de la nature (sauf PS)

Sortie à HUNAWIHR au Naturo Parc pour les classes de PS/MS bilingue

Ecole élémentaire :

-Parc de Sainte Croix pour toutes les classes

-Sortie à l'opéra pour les CE2/CM1 bilingue

- Sortie à l'espace égalité pour les CM

A reconduire :

Différentes thématiques peuvent être proposées et adaptées aux besoins des classes
(Liberté d'expression, de la presse, harcèlement, stéréotypes...)

-Actions avec des partenaires

➤ **Intervention de la PMI et des infirmières scolaires**

PMI : Kiko et la main

Les Infirmières-Puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Collectivité Européenne d'Alsace, ont animé une **action collective sur le respect du corps**, pour les enfants de moyenne et grande section de l'école maternelle.

Cette action a lieu une année sur deux.

Infirmières : Intervention éducation à la puberté.

Concerne les élèves de CM2

L'équipe pédagogique indique que les interventions des partenaires sont toujours importantes et appréciées.

➤ **UFSBD**

Education à la santé bucco-dentaire pour les élèves de CP monolingues et bilingues

-Liaison maternelle/ élémentaire

En complément des activités déjà menées, des échange GS /CP sont prévus au mois de juin.

-Liaison CM2/6^{ème}

Liaison avec le Collège Nelson Mandela le 16 mai 2025 et le Collège du Parc le 23 juin.

Organisation des sorties

Toutes les sorties nécessitent des adultes accompagnateurs. Merci à eux.

Les sorties sont financées par différents moyens :

Municipalité, aide de l'APPEL, OCCE et Darilv

Kermesse en élémentaire le 27 juin 2025

Merci à l'APPEL pour l'organisation de l'événement

Aux parents qui vont aider

Merci aux élèves, aux enseignantes pour la préparation du spectacle.

Merci à la Mairie pour l'autorisation de la tenue de la kermesse et pour le matériel.

3. Sécurité dans l'école

➤ Exercices depuis notre dernier conseil d'école :

Exercice incendie inopiné le 02 février 2025 à l'école élémentaire organisé par les pompiers :

Scénario : départ de feu dans la BCD

Présence d'un représentant des parents d'élèves : Mme Sol

4. Préparation de la rentrée 2025

Effectifs prévisionnels réajustés Mi- juin 2025

SECTION MONOLINGUE : 3 classes préélémentaires 5 classes élémentaires

Nombre de classes : 8

4 classes préélémentaires et 4 classes élémentaires

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	29	21	27	22	30	25	24	28
	77			129				
moyenne	25,66			25,8				

SECTION BILINGUE : 4 classes préélémentaires 5 classes élémentaires

Ouverture d'une classe actée en élémentaire bilingue

9 classes : 4 classes préélémentaires et 5 classes élémentaires

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	19	28	28	37	22	24	15	23
	75			121				
moyenne	18,75			24,2				

Les effectifs évoluent encore tous les jours.

Des maquettes ont été définies. Elles peuvent être amenées à changer à la rentrée en fonction des départs et arrivées. Elles ne seront pas communiquées pour l'instant.

Les classes de GS, CP, CE1 doivent être limitées à 24 dans la mesure du possible.

Il est important lors de la constitution des classes de tenir compte des possibilités d'absorption. En effet, il n'est pas envisageable de commencer l'année avec 30 élèves dans une classe si cela est évitable. Les maquettes finales sont toujours décidées à la pré-rentrée. Les répartitions des moyens d'enseignement et des élèves relèvent de la responsabilité de la directrice après avis du conseil des maîtres.

Mme Denni a rendez-vous avec la municipalité le 26 juin pour organiser l'accueil de la nouvelle classe (salle, besoin en mobilier)

➤ **ATSEM**

Nous souhaitons une belle retraite à Mme Nuss qui a été un pilier de l'école maternelle. Elle va beaucoup manquer à l'ensemble des membres de l'équipe éducative.

➤ **Equipe pédagogique**

Départs :

Mmes Bauer, Brahimi, Mosser. Sammartino, Gandrieau.

Arrivées :

Cursus bilingue : Mmes Trog et Théophile

Maternelle monolingue : Mme Challemel.

L'équipe n'est pas encore stabilisée mais on est sur la bonne voie.

Bonne continuation au personnel qui quitte l'école et bienvenue aux nouveaux arrivants

➤ **Ecole maternelle**

L'accueil des futurs PS avec leurs parents aura lieu le 24 juin 2025.

Une visite du bâtiment et une présentation du personnel sont prévus. Cela permettra aux futurs élèves d'avoir un premier contact avec l'école. Ce moment est très attendu par les parents et leurs enfants.

Le livret d'accueil sous forme d'Abécédaire est en cours de réactualisation pour les élèves de l'école maternelle.

Il sera transmis par mail aux parents d'élèves de maternelle et sera mis en ligne sur le site de l'école.

➤ **Jour de la rentrée des élèves**

En maternelle

La rentrée sera très certainement échelonnée pour les PS de maternelle pour la première matinée de classe. Pour l'instant, nous sommes dans l'attente de directives.

En élémentaire

Nous souhaiterions que les élèves de CP fassent leur rentrée 30 minutes après le début des cours soit à 9h00.

En élémentaire, la directrice pense envoyer un mail la veille de la rentrée afin d'indiquer le nom des enseignants de leur enfant comme les années précédentes. Les rangs seront matérialisés par des couleurs. Ils connaîtront la direction à suivre. Cela a bien fonctionné depuis la mise en place de ce système.

5. Listes de matériel pour approbation, montant de la contribution volontaire des familles

Montant de la contribution volontaire des familles :

Maternelle : 20 euros par élèves (35 euros pour deux élèves scolarisés en maternelle 40 euros pour trois)

Elémentaire : 20 par élèves

Cette contribution est facultative mais néanmoins très utile. Les versements peuvent être échelonnés. Elle sert également au règlement de la cotisation à l'OCCE.

Les listes de matériel de l'école maternelle ont été transmises en amont du conseil d'école, elles sont validées par les parents d'élèves et peuvent être diffusées.

Les listes pour l'école élémentaire seront transmises aux représentants des parents d'élèves avant diffusion aux familles pour approbation. Toutes les listes de fournitures seront publiées sur le site de l'école.

6. Points mairie

➤ Ouverture des cours d'école

Afin de passer un arrêté pour l'ouverture des cours d'école au public en dehors des horaires scolaires et péri et extra-scolaires, et conformément à l'article article L212-15 du code de l'éducation, le conseil d'école doit émettre un avis consultatif sur la question.

Avis du conseil d'école :

Il y a des déchets dans la cour notamment après le weekend. Le panier de basket a été enlevé pour des raisons de sécurité suite à des dégradations. L'équipe pédagogique souhaiterait son remplacement.

Depuis la nouvelle Organisation du temps de travail des agents d'entretien (janvier 2025), les agents d'entretien débutent leur service à 5 heures et sont en charge à leur arrivée de faire le tour de la cour pour vérifier, enlever ce qu'elles peuvent ou signaler les dégâts plus importants pour permettre une intervention si besoin avant l'arrivée des enfants.

Merci pour le remplacement de la sonnerie de la cour Sud.

Avis favorable pour l'ouverture de la cour Sud en élémentaire

➤ Crédits scolaires 2025

Dotation école maternelle

5075 euros

dont crédits langues 100 € par classe bilingue maternelle

Dotation école élémentaire :

9704 euros

dont crédits langues 100 € par classe bilingue élémentaire

150 euros par classe pour le transport : Le budget a été dépassé, l'école devra régulariser la différence avec les crédits OCCE. Merci à la municipalité de nous permettre ces dépassements car cela permet à l'école d'utiliser la totalité du crédit alloué aux transports.

Merci pour ces budgets conséquents.

➤ Question à la municipalité

-De la part des parents d'élèves :

- Est-ce qu'il serait possible d'ajouter des racks à trottinettes dans le local vélo pour optimiser la place ?

Réponse :

Une fiche DEVE a été transmise par la directrice en décembre 2024 pour un agrandissement du garage à vélo. Cette demande est prise en compte et sera inscrite au budget 2026.

- Où en est-on de la sécurisation du parvis devant l'école élémentaire et la sécurisation du parking ?

Réponse :

La directrice indique que des panneaux fluos ont été mis en place aux abords des deux écoles pour attirer la vigilance des usagers.

Le parking public appartenant à l'EMS (même si c'était la ville qui l'avait aménagé en 2006), tous travaux sur cette emprise devront être réalisés par leurs services et sur un budget EMS.

Deux solutions techniques ont été envisagées par la Ville

Solution 1:

- transformer les 2 places PMR en voie de circulation => remplacer les dalles engazonnées par de l'enrobé, permettant d'améliorer la visibilité de l'entrée/sortie du parking des professeurs
- créer une zone d'attente devant l'entrée principale de la cour => remplacer l'enrobé par des pavés
- déplacer les barrières pour sécuriser la zone d'attente
- Déposer les pavés du parvis au droit de l'accès du parking des profs, également pour la visibilité de la sortie

Solution 2:

Déplacer l'accès au parking des professeurs sur l'angle de la rue Kageneck, pour créer une entrée cochère. Nécessite des travaux sur notre clôture pour refermer l'ancien accès (présence d'un arbre qui peut être une contrainte) et d'affiner le croisement avec le chemin piéton et la piste cyclable.

Suite à plusieurs échanges avec notre interlocuteur de l'EMS, la solution 1 impose une mise aux normes stricte du parking public (qui ne l'est plus au regard des dimensions des cheminements, matériaux, guidages etc). De plus, les arbres du parking devront être rétrocédés à l'EMS en tant qu'arbres d'alignement.

Le montant du projet dépassera l'enveloppe budgétaire annuelle allouées par l'EMS aux projets de proximité sur Illkirch-Graffenstaden.

De ce fait, il serait obligatoire d'inscrire le budget du projet au PPI voirie, qui est déjà aux montants maximums jusqu'en 2027.

La solution 2 serait donc à privilégier.

Dans cette version, la création d'une nouvelle entrée de parking impose de fermer totalement (sauf piétons) l'accès existant au parking des professeurs. En effet, le PLUI n'autorise que 2 entrées par entité foncière, avec un abaissement de trottoir.

Mais ces travaux seraient envisageables en 2026 : crédits communaux pour les travaux sur le parking professeurs, déclaration préalable à faire niveau urbanisme et enfin travaux EMS d'abaissement et d'aménagement du trottoir, qui nous sera refacturés.

Pas de crédits à ce jour pour ces travaux. Cette proposition devra être validée avant de l'inscrire au budget 2026.

Remarques des parents d'élèves :

Trop d'enfants jouent sur le parking ou la petite route. Pour rappel, il y a un parc et une piste cyclable pour cela.

Remarques des enseignantes de l'école maternelle :

Des parents viennent observer leurs enfants et prennent des photos. Une demande de canisses a été faite pour occulter.

-De la part de l'équipe pédagogique :

- Est-ce que cela serait envisageable de changer le sable avant la réouverture au printemps plutôt que pendant l'été ? Des animaux se faufilent sous la bâche pendant l'hiver.

Réponse :

Le changement serait à faire aux vacances de printemps. La mairie trouve cela judicieux en effet et va se rapprocher des espaces verts concernant cette demande.

- Accès à internet à l'école maternelle

Merci pour l'accès à internet dans la salle 3 de l'école maternelle.

Un accès à internet dans plus de classes pour la communication avec les parents d'élèves est toujours souhaité.

Réponse :

La demande d'activer les prises informatiques dans les 7 salles de classe afin que les enseignants puissent se connecter au réseau de la Ville avec leur ordinateur personnel n'est pas possible pour des raisons de cybersécurité. La Ville doit être vigilante. La directrice est en lien avec M. Regeffe qui étudie les possibilités. Mme Denni souligne la réactivité du service informatique de la ville ainsi que la facilité de communication avec le personnel dédié.

- Remerciements

Pour la remise en peinture de la salle 103 et du bureau de direction de l'école élémentaire. Pour toutes les actions, animations et financements.

7. Questions des parents à l'équipe pédagogique

- Mixité dans les toilettes à la maternelle : serait-il envisageable de séparer les garçons et les filles lors du passage aux toilettes (respect de la pudeur et adéquation avec le discours de la PMI lors de l'intervention Kiko et la main)

Réponse :

Les notions du rapport au corps, de la pudeur mais aussi du besoin d'intimité sont à prendre en compte dans l'organisation du passage aux toilettes. Dès la petite section, certains enfants commencent en effet à développer une conscience de leur corps et peuvent ressentir de la gêne à se déshabiller. Il s'agit en général d'un petit nombre d'élèves mais leur situation ne doit pas être négligée pour autant.

Certains élèves n'arrivent pas à aller aux toilettes sous le regard de leurs camarades. Ce besoin de s'isoler est également constaté à l'école élémentaire.

L'école est aussi dans l'obligation d'assurer la sécurité des élèves sur tous les temps. On ne peut les laisser seuls dans les WC notamment en maternelle.

Au niveau de l'école maternelle, un affichage sera mis en place : côté fille/côté garçon.

Des parois séparent déjà les cuvettes pour préserver un peu d'intimité.

Si des passages par petits groupes sont organisés, on pourra veiller à séparer filles/garçons quand cela est possible.

L'équipe pédagogique indique qu'en PS, le nombre croissant d'enfants qui arrivent avec des couches ne facilite pas la logistique du passage aux toilettes, les ATSEM sont déjà mobilisées par les changes. Dans la société, les toilettes comme lieu d'assignation à un genre est amené à disparaître.

Il reste cependant important que les élèves aillent aux toilettes et ne se retiennent pas pour des raisons de santé. Des réflexions sur les pratiques en place doivent continuer être menées. Les pratiques en place pourront évoluer tout en respectant le cadre de sécurité qui reste très important.

➤ Climat scolaire et gestion des situations difficiles

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, un échange a eu lieu autour du climat scolaire et de la gestion des situations de tension en classe.

Les membres du conseil d'école ont rappelé que l'un des objectifs prioritaires du projet d'école est de **favoriser un climat scolaire serein, propice aux apprentissages et au bien-être de tous les élèves.**

Conformément à l'article D411-2 du Code de l'Éducation, le conseil d'école peut formuler des suggestions sur les conditions de sécurité et de protection des enfants, notamment contre toutes les formes de violence.

Des pistes de travail ont été évoquées :

- Développement d'actions de prévention autour des émotions, du respect d'autrui et de la coopération.
- Mis en place de protocoles internes pour accompagner les élèves en difficulté de comportement et soutenir les équipes.
- Renforcement de la collaboration entre les membres de l'équipe éducative, les familles, et les partenaires institutionnels (RASED, circonscription...).

Ces actions visent à garantir un cadre éducatif sécurisant et bienveillant pour tous les élèves. L'équipe enseignante reste mobilisée pour poursuivre ce travail, en lien avec les priorités du projet d'école.

8. OCCE

Clôture au 31 août 2025

Ecole maternelle :

Mme Escoda sera mandataire à la rentrée 2025 en remplacement de Mme Bauer.

Vérificateurs au compte : Mme Bouillet Hamza

Ecole élémentaire :

Mme Cochin a pris la relève pour la tenue des comptes cette année scolaire 2024-2025 en remplacement de Mme Nonnenmacher et poursuivra à la rentrée 2025.

Mme Sol est prête à laisser sa place comme vérificateur au compte.

Mme Rapin prend la suite.

Merci aux mandataires passées et actuelles et à venir pour la tenue des comptes. C'est un vrai travail qui est bien chronophage.

Merci aux vérificatrices également.

9. Mise en place du prochain bureau des élections

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, un bureau des élections doit être désigné parmi les membres du conseil d'école. Ce bureau des élections, présidé par le directeur de l'école, est composé d'un professeur des écoles, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale et éventuellement d'un représentant de la collectivité locale. Il assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. Il précise le lieu et l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin. Il détermine sous quelle forme les parents doivent accuser réception des documents relatifs aux élections. En cas d'impossibilité de constituer cette commission, les opérations qui lui sont dévolues incombent au directeur de l'école.

Remarques : Certains parents n'osent pas faire partie de listes car ils ne comprennent pas vraiment en quoi cela les engage.

Lors des réunions des parents, les parents APPEL se présentent aux autres.

Si l'on constate que dans certaines classes, il n'y a pas de représentants de parents élus, il faudrait le signaler en amont afin que des RPE viennent se présenter lors de la réunion de rentrée des classes concernées.

Ce PV est provisoire, il sera validé lors de notre premier conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026